

ANNEXE 2

CALENDRIER ET MODALITÉS PRATIQUES DE SAISIE DES VŒUX

ATTENTION : Avant toute saisie, il est souhaitable de vérifier dans I-Prof les données vous concernant : enfants, date de nomination dans la dernière école, titre professionnel, ancienneté, adresse, prise en compte du statut BOE...
Le cas échéant, faire parvenir les pièces justificatives à votre gestionnaire paye.

Lorsque dans une école paraissent plusieurs postes en P.V. ou P.S.V. correspondant à un même code, ne formuler la demande qu'une seule fois.

Après avoir effectué la saisie, il est conseillé d'imprimer la liste récapitulative de vos vœux.

Après avoir tapé le code, il est important de vérifier que l'intitulé du poste affiché sur l'écran correspond bien au poste sollicité.

Du 2 avril midi au 16 avril 2021 midi : saisie des vœux **Se rendre sur I – Prof / mutations intra-départementale (SIAM/ MVT1D)**

Par internet → <https://bv.ac-versailles.fr>

La liste complète des postes, des vœux géographiques possibles sont accessibles par lien, sur I – Prof.

► En cas de problème ou de demande de conseil pour rédiger votre fiche de vœux, vous pouvez contacter :

La plateforme téléphonique mobilité au **01 79 81 22 58** de 9 heures à 17 heures (du lundi au vendredi).

► En cas de problème technique (connexion), vous devez contacter le Rectorat au 08 20 36 36 36 ou par courriel : assistance.iprof@ac-versailles.fr

► Un accueil pourra être assuré dans le service de la DIPER (bureau 423) **sur rendez-vous** pour les personnes rencontrant des difficultés dans la saisie de leurs vœux.

Merci nous faire parvenir tout document complétant votre demande par mail ou par courrier, dès le 2 avril.

Du 10 mai soir au 25 mai 17h : contestation du barème

Au-delà du 25 mai 2021, aucune modification ne pourra plus être réalisée, le barème sera définitif.

Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Val-d'Oise

Service du Mouvement 1er degré
Immeuble le Président
2A Avenue des Arpents
95525 CERGY PONTOISE CEDEX

Courriel : ce.ia95.diper@ac-versailles.fr

Tél plateforme : 01 79 81 22 58

Vous pouvez également les déposer directement à l'accueil de la Direction académique du lundi au vendredi de 8h à 17h (horaires susceptibles de modification).

Il est impératif **de vérifier l'exactitude de votre adresse personnelle** et de toutes les données personnelles qui figurent sur I-PROF et de signaler tout changement à votre gestionnaire et d'envoyer une copie au service du mouvement. Cette adresse sera la seule utilisée pour les opérations du mouvement.

Une réunion d'information à destination des PES, titularisé au 1^{er} septembre 2021 aura lieu en visio-conférence le **mercredi 7 avril 2021 à 14heures**

<https://versailles-event.webex.com/versailles-event/onstage/g.php?MTID=e62535b89232b12a2a15eb64c41718769>

Numéro de l'événement : \t181 096 6274

Mot de passe de l'événement : \tVMY94JJmdb9